

---

[Imprimer](#)

## **JOP 2024 : revue des sites prévus**

Image

---

**Dans sa candidature à l'organisation des JOP, Paris 2024 a présenté 38 sites de compétition et 51 sites d'entraînement, formant un « terrain de Jeux compact et opérationnel ».**

Un « terrain de Jeux compact et opérationnel » s'appuyant à 95 % sur des sites existants ou temporaires, en phase avec l'Agenda olympique 2020, telle est la promesse de la candidature de [Paris 2024](#).

22 sports seront proposés dans un rayon du 10 km autour du Village olympique. 28 des sites de compétition sont des sites existants, 8 des sites temporaires, 2 (l'Arena 2 et le Centre aquatique) restent à construire. Les épreuves de beach-volley se dérouleront ainsi sur le Champ-de-Mars, l'escrime sous les verrières du Grand Palais, la boxe et le tennis à Roland-Garros, l'haltérophilie au Zénith de Paris, l'athlétisme, la gymnastique à l'U-Arena de Nanterre, les cérémonies d'ouverture et de clôture au Stade de France...

## **L'Arena 2**

Paris a inscrit dans le dossier de candidature un équipement dont elle avait envisagé la construction, indépendamment des JO. Initialement prévu pour se dresser au côté de l'AccorHotels Arena de Bercy (12e arr.), l'équipement sportif [Arena 2](#) devrait finalement voir le jour à la Porte de la Chapelle (18e arr.). Il devrait accueillir comme clubs résidents le PSG handball, et le futur club parisien de basket-ball, le Paris basket avenir. Lors des Jeux olympiques de 2024, il accueillera les épreuves de lutte et des matchs de basket-ball.

Trois autres grands projets étaient conditionnés à l'obtention des Jeux olympiques, la construction d'un nouveau Centre aquatique, celle du Village olympique et du Village des médias.

## **Le Centre aquatique**

La construction d'un [centre aquatique](#) abritant deux bassins de 50 mètres (compétition et entraînement), deux fosses à plongeon, et offrant une capacité d'accueil de 15 000 places pendant l'événement, reconfigurée à 2 500 places après les Jeux, est prévue à Saint-Denis. Il sera situé à quelques enjambées du Stade de France, de l'autre côté de l'autoroute A1 au-dessus de laquelle une passerelle piétonne sera construite pour l'occasion. Les épreuves de natation, natation synchronisée et plongeon s'y dérouleront. La maîtrise d'ouvrage de cet équipement dont le coût global a été estimé à 108 millions d'euros, auxquels s'ajouteront 20 millions d'euros pour le franchissement, a été confiée à la métropole du Grand Paris.



## Le Village olympique et paralympique

Le futur village où seront hébergés les 17 000 athlètes olympiques puis les 15 000 paralympiques est l'un des deux projets en maîtrise d'ouvrage directe de la Solideo. Sur les 3 milliards d'investissements prévus dans le budget de Paris 2024, 1,2 milliard est fléché vers ce village.

Implanté sur un site de 51 ha en bord de Seine, à cheval sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, « Pleyel-bords de Seine » sera organisé en trois zones fonctionnelles - résidentielle, internationale et logistique - réparties sur trois opérations d'aménagement : l'actuelle opération Universeine à Saint-Denis, celle prévue sur la zone d'activité économique de Saint-Ouen (la vingtaine d'entreprises présentes sur le site seront délocalisées.) et l'écoquartier fluvial à L'Île-Saint-Denis. Au total, la réalisation de ce site nécessitera 300 000 m<sup>2</sup> de constructions, qui deviendront des quartiers de ville après les JO. Le chantier doit être impérativement terminé six mois

compétitions, soit fin 2023. Le calendrier prévisionnel prévoit donc un démarrage des travaux dès 2020, après deux années d'études et d'autorisations.

## Le Village des médias

Deuxième projet en maîtrise d'ouvrage directe de la Solideo, un Village des médias de près de 4

---

000 chambres doit voir le jour sur une dizaine d'hectares, à la lisière du parc départemental Georges Valbon à Dugny (Seine-Saint-Denis), avant d'être reconverti en écoquartier. La construction d'une passerelle entre Dugny et Le Bourget, au dessus de l'autoroute A1, permettra de relier ce Village des médias et le Parc des expositions du Bourget, qui accueillera le centre international de radio et de télévision et le centre principal de presse.

A la suite d'une enquête de l'inspection générale des finances, du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et de l'inspection générale de la jeunesse et des sports sur le projet olympique, présentée le 30 mars 2018, qui évaluait à 500 millions d'euros le risque de surcoûts, les projets pourraient évoluer.

Mais la date butoir est connue : « Nous nous sommes engagés à tout livrer au 30 septembre 2023 », a rappelé le directeur général de la Solideo, Nicolas Ferrand, lors de l'édition 2018 du Mipim. A cette occasion, le DG de la société responsable de la livraison des ouvrages olympiques a recensé une quarantaine de projets, du plus petit (route) au plus gros (Village olympique et Village des médias), de l'Île-de-France à Marseille, et précisé qu'une vingtaine de maîtres d'ouvrage sera concernée.

Enfin, au-delà des sites de compétition, le dossier de candidature de Paris 2024 recensait 51 sites d'entraînement, équipements existants dont certains feront l'objet de rénovation pour l'occasion. Une enveloppe de 100 millions d'euros est prévue pour créer ou rénover les équipements sportifs de proximité.

Cet article fait partie du dossier **#JOP2024, projets et opportunités** : [Retrouvez le dossier complet](#)

jeux-olympiques-2024-carte-des-sites-entrainement-competition.pdf